

CHRISTIAN DE CONINCK

**HISTOIRES
DE FLIC**

LA VRAIE VIE D'UN
COMMISSAIRE DE POLICE
ET PORTE-PAROLE BRUXELLOIS

Houtekiet
Anvers / Amsterdam

Contenu

	Remerciements	9
	Avant-propos	11
	Prologue	13
1	Le début	15
2	Comment devient-on flic ?	24
3	Les premières affectations	29
4	La nomination en tant qu'aspirant officier	35
5	Transfert vers la 6e division	44
6	Un singe sur les toilettes	49
7	Une explosion	54
8	Défection canine	57
9	Les CCC	63
10	Départ pour le district 13	67
11	Voleurs stupides - partie 1	71
12	Un cas de vice regrettable	75
13	Voleurs stupides - partie 2	87
14	Un meurtre commis sous mes yeux	90
15	Mon premier meurtre	95
16	Voleurs stupides - partie 3	99
17	Légitime défense	103
18	Le concours de tir	108
19	Un coup de couteau	112
20	Famille du ministre	125
21	Un cas inhumain	130

22	Le Corps Diplomatique	134
23	Règlement de compte en milieu albanais	140
24	Un voleur astucieux	144
25	Un dealer aux allures de m'as-tu-vu	150
26	La « Madame »	159
27	Une manifestation qui finit mal	163
28	À quoi une partie de baby-foot peut mener	167
29	Un escort et un professeur devenu proxénète	174
30	Un réveillon dont je m'en souviendrai toujours !	181
31	L'évasion de Bajrami	188
32	Adultère	195
33	Opération « Blue Night » 1 et 2	204
34	Un cadavre de bébé dans une marmite	212
35	Un incendie aux conséquences dramatiques – partie 1	217
36	Un poltergeist	229
37	Un supermarché chinois	235
38	Accidents de la circulation	239
39	Cadavres	244
40	Nu, vu de dos	252
41	Le pays en deuil	255
42	Situations bizarres	261
43	De bêtes voleurs – partie 4	268
44	La carrière	271
45	L'affaire P.	273
46	Le changement de carrière	277
47	EURO 2000	282
48	Sommet européen de Laeken	286
49	L'affaire L.S.	289
50	La mort fait aussi partie de la vie policière	293
51	Des plaisanteries au quotidien	298
52	Mendiants, voleurs à l'étalage et pickpockets	304

53	Les animaux prennent le dessus	314
54	Violence intrafamiliale	319
55	Un incendie aux conséquences dramatiques – partie 2	334
56	Un sommet européen qui aurait pu mal se terminer	337
57	Recherché !	343
58	Personnalités célèbres	347
59	« Je n'ai pas bu. Je n'ai pas pris de drogue »	358
60	Un jour comme un autre	368
61	Un kamikaze qui n'en était pas un	401
	Postface	406

*Je dédie cet ouvrage à mes collègues,
de tous grades ou postes.*

*Soyez et restez prudents.
Le danger guette à chaque coin de rue !*

1

Le début

Le 17 juin 1988, c'était un après-midi tranquille au service de garde, du moins pour moi, officier de garde à la 3^e division¹ de la police de Bruxelles. Mon collègue Paul était beaucoup plus occupé et j'avais prévu de l'assister. J'étais sur le point d'appeler le bureau d'accueil pour les informer qu'ils pouvaient m'envoyer les plaignants, qui attendaient mon collègue. Un plaignant est une personne qui se présente à l'accueil du commissariat pour y déposer une plainte. Mais un petit démon tapait sur mon épaule. J'ai alors décroché le combiné et appelé par une ligne extérieure le bureau de l'accueil, j'ai déformé ma voix et demandé à parler au commissaire-adjoint Paul. Je l'ai eu en ligne au bout de quelques instants.

– « Bonjour Monsieur, ici le CIO.² Une de nos patrouilles a été envoyée rue aux Laines. Un homme a tué sa femme. »

– « Purée, et il y a déjà tellement de monde ici », s'agaça mon collègue. « Que la patrouille vienne me chercher. »

– « Je les enverrai, monsieur, », répondis-je.

J'ai dû serrer les dents pour ne pas éclater de rire. J'ai raccroché rapidement et j'ai attendu. Je n'ai pas eu à attendre

¹ La 3^e division était l'un des quatre commissariats de quartier situés au 30 Marché au Charbon à Bruxelles. Les autres étaient les 1^{er}, 2^e et 4^e divisions. Regroupés en districts (DCT): district 13 et district 24.

² CIO : Centre d'information et d'opérations, le nom de l'époque pour notre salle de contrôle, aujourd'hui appelé *dispatching*.

longtemps, car Paul est apparu dans mon bureau dans la minute qui a suivi.

– « Christian, je suis dans la merde. »

– « Allez *fieuf*, que se passe-t-il ? », dis-je en feignant l'étonnement et retenant à peine mon rire.

– « Le CIO me signale un meurtre dans la rue aux Laines. Peux-tu assurer la permanence pour la 1^{re} division ? Il y a environ quatre autres plaignants pour des affaires diverses. »

– « Tu sais quoi, Paul ? Je vais te rendre un grand service. Tu t'occupes de la permanence de ta division, et moi je m'occupe de ce meurtre. »

– « Tu veux faire ça ? »

– « Je préfère un meurtre qu'interroger des plaignants. »

– « OK, je te revaudrai ça. »

Paul est retourné dans son bureau et moi dans le mien, où je savourais secrètement ma blague. J'ai continué à travailler, mais au bout d'une heure, je ne pouvais plus me retenir et j'ai voulu la partager avec mes collègues pour que nous puissions en rire ensemble. Malheureusement, j'ai dû passer devant le bureau de Paul, qui est sorti à ce moment-là.

– « Tu n'es pas parti sur le meurtre ? »

– « Non, c'était une fausse alerte. »

Paul m'a regardé en fronçant les sourcils, réalisant qu'il venait d'être la victime d'une mauvaise blague de ma part.

– « Salaud ! Attends, tu vas me le payer. »

Je suis allé raconter mon exploit à mes collègues et nous nous sommes bien amusés. Puis je suis retourné à mon bureau et me suis assis derrière ma machine à écrire, car entre-temps, j'avais moi aussi reçu du travail. Peu de temps après, Paul est entré dans mon bureau, le visage sombre.

– « Christian, j'ai de mauvaises nouvelles. »

Je l'ai regardé avec surprise.

– « Qu'est-ce qu'il y a ? »

– « Le CIO m'a appelé, mais ils ont fait une erreur. L'appel t'était destiné. Il y a eu un double meurtre dans un magasin de journaux boulevard de l'Abattoir. J'ai demandé à l'opérateur d'envoyer la patrouille pour venir te chercher. »

– « Paul, c'est nul. Tu aurais pu trouver autre chose pour prendre ta revanche ! »

– « Mais c'est la vérité, tu sais... »

– « Oui, oui, oui. »

Et j'ai repris mon travail alors que Paul sortait de mon bureau.

Un peu plus tard, un policier frappait à ma porte.

– « Oui, entrez. Qu'est-ce qu'il y a ? »

– « Chef, je suis venu vous chercher pour ce double meurtre boulevard de l'Abattoir. »

– « Merde, alors c'était vrai finalement ? »

Je me suis levé d'un bond, j'ai enfilé ma veste d'uniforme, serré la ceinture par-dessus, empoigné mon arme dans le coffre, inséré une pile dans le talkie-walkie et emmené ma mallette de descente.

Ma valise de descente était un grand attaché-case rigide Samsonite, qui contenait tout le matériel nécessaire à une descente policière : les documents à remplir (en cas de découverte d'un cadavre, en cas d'accident – par exemple un accident de la route – grave et/ou mortel), le matériel pour poser des scellés, des formulaires pour une saisie, des sachets pour collecter des preuves, un mètre ruban, un appareil photo polaroïd, des craies résistantes à l'eau, des stylos, des trombones et autres petits matériels, un livret de descente, dans lequel je notais l'heure et tout ce que je faisais sur le terrain, et enfin un masque à gaz avec un filtre à charbon. Ce filtre protégeait des gaz et des odeurs. Je l'utilisais, par exemple, lorsque je me

rendais dans un endroit où se trouvait un cadavre en état de décomposition avancée. Il me permettait de travailler tranquillement sans être dérangé par l'odeur pénétrante d'un corps sans vie.

Nous sommes montés dans la voiture de police et sommes partis vers les lieux des faits, sirènes hurlantes. Cette avenue est située entre la porte de Ninove et la porte de Flandre, le long du canal. Le chauffeur s'est arrêté devant le magasin de journaux et je suis descendu. Son collègue m'a conduit dans le magasin, jusqu'à une petite pièce située derrière le comptoir. Là, deux femmes gisaient sur le sol : une jeune fille et une dame un peu plus âgée. Je pouvais clairement voir les blessures d'entrée laissées par les balles. Un médecin urgentiste était encore occupé à les examiner, mais il s'est levé d'un trait. Je l'ai salué et lui ai demandé ce qu'il pouvait me dire.

– « Deux victimes, sexe féminin. On leur a tiré dessus et elles sont probablement mortes sur le coup. Je n'ai rien pu faire pour elles. »

J'ai remercié l'homme et je suis reparti. De nos jours, cela ne serait plus possible. En dehors des services médicaux, personne n'est autorisé à pénétrer sur une scène de crime avant que le laboratoire n'ait examiné les lieux et donné à l'officier la permission d'entrer. Et même là, il faut suivre un chemin bien défini par le laboratoire.

Bref, une fois dehors, le travail a commencé pour moi. Je devais appeler plusieurs personnes, mais à l'époque nous n'avions pas de téléphone portable, cet appareil n'a fait son apparition que plus tard. J'ai regardé autour de moi et j'ai vu une entreprise deux maisons plus loin. J'ai sonné et j'ai demandé si je pouvais téléphoner dans un endroit discret. On m'a permis de prendre place dans le secrétariat et le personnel présent a quitté la pièce pour que je puisse téléphoner tranquillement.

Le premier coup de fil a été passé au substitut du procureur. J'ai signalé au magistrat de garde que j'étais sur les lieux d'un double meurtre par arme à feu. Je n'avais pas encore d'autres informations. Le substitut m'a ordonné de requérir le laboratoire de la police scientifique et la garde de la police judiciaire. Il se chargeait pour sa part d'envoyer le médecin légiste ainsi qu'un expert en balistique et descendrait sur les lieux avec le juge d'instruction.

J'ai noté ses ordres dans mon cahier de descente avec le nom du substitut et l'heure à laquelle je l'avais appelé. J'ai ensuite contacté le laboratoire de la police scientifique. Ils m'ont promis de venir immédiatement. Enfin, j'ai appelé le service de garde de la Police Judiciaire, qui enverrait son officier de service et une équipe d'inspecteurs.

J'ai remercié les employés du bureau et je suis retourné sur les lieux du crime. Là, j'ai pris quelques photos polaroid du couloir d'entrée, du magasin, de l'arrière-boutique et des victimes et j'ai entamé mon travail. Sur base des photos, j'ai d'abord établi une description du lieu que j'ai consignée dans mon cahier, en vue de la préparation de mon procès-verbal. Les photos allaient être jointes à ce dernier.

Peu après, le laboratoire est arrivé sur les lieux et les enquêteurs techniques ont commencé l'enquête à la recherche de traces. Deux heures plus tard, la police judiciaire est arrivée et, à mon grand soulagement, c'était le commissaire divisionnaire Reyniers qui dirigeait l'équipe.

Frans Reyniers était un fin limier, un enquêteur doué et un professeur inspiré à l'école d'officiers. Moi et les autres élèves entretenions une très bonne relation avec lui. Il savait stimuler et motiver ses collaborateurs, il avait toujours de bonnes idées et osait faire des choses que les autres collègues appréhendaient. Il est malheureusement décédé en 2012.

Reyniers est venu me voir. Je lui ai dit ce que je savais et lui ai montré les photos des lieux. Je lui ai demandé si je pouvais déjà commencer l'enquête de voisinage.

– « Non, Christian, laisse-nous faire. Je crois que tu es de garde au commissariat ? »

– « Oui, bien sûr. »

– « Alors nous allons prendre le relais. Attends le parquet et après tu pourras rentrer au commissariat. »

C'était une bonne nouvelle, car je ne savais pas comment les choses se passaient pendant le service de garde. Paul devait probablement aussi s'occuper de mes plaignants, ce qui signifiait qu'il devait s'occuper de deux services en même temps. Je voulais rentrer le plus vite possible pour l'aider.

Peu de temps après, le médecin légiste est arrivé et a soumis les corps à un examen externe. Le docteur Frederic Bonbled était un homme très charmant et un légiste extrêmement compétent avec qui j'aimais travailler. J'ai d'ailleurs souvent travaillé avec lui sur d'autres affaires. Il était également professeur à l'Université Catholique de Louvain. Malheureusement, il est décédé en 2021.

Quand l'équipe du laboratoire a eu terminé, le substitut, le juge d'instruction et son greffier sont arrivés sur les lieux. En tant que premier verbalisant, j'ai donné ma version des faits et j'ai raconté ce que j'avais vu et fait. Puis ce fut le tour du laboratoire. Les inspecteurs ont expliqué ce qu'ils avaient découvert et où. Ils avaient notamment trouvé les cartes d'identité des victimes. J'ai consciencieusement noté les identités dans mon cahier. Enfin, le Dr Bonbled a pris la parole. Il avait établi que les victimes avaient apparemment été tuées par arme à feu, mais il ne pourrait donner une réponse définitive qu'après l'autopsie. Le juge d'instruction l'a écouté attentivement tandis que le greffier prenait note. Frans Reyniers soupçonnait un homicide

pour faciliter le vol, car la caisse était vide et il manquait des fardes de cigarettes. Le substitut n'avait pas de questions. Le juge d'instruction s'est alors tourné vers Reyniers et moi, nous demandant si nous nous étions déjà mis d'accord sur la suite. Frans Reyniers a répondu par l'affirmative et a déclaré que son service allait diriger l'enquête. Son service allait donc se charger de l'enquête de voisinage, de la recherche et de l'interrogatoire des témoins ainsi que de l'information et de l'audition de la famille. De mon côté, j'allais m'occuper d'établir le procès-verbal de la scène de crime, de transférer les corps au laboratoire du Dr Bonbled et de sceller les lieux. Le juge d'instruction a confirmé cette répartition des tâches et, après avoir visité la boutique, le parquet a quitté la scène de crime. Concrètement, cela signifiait que je n'avais plus rien à faire dans cette affaire. J'ai demandé à Frans Reyniers si je pouvais déjà faire transférer les corps. Il a accepté, car à l'intérieur du magasin, ses collaborateurs ne pouvaient plus rien faire. J'ai également été autorisé à fermer le magasin. Il m'a demandé de déposer au greffe, à neuf heures le lendemain, les clés que le laboratoire avait trouvées et avec lesquelles j'allais fermer le magasin. Ainsi il pourrait se rendre plus tard, si nécessaire, sur la scène du crime. J'ai accepté.

J'ai contacté le CIO avec le talkie-walkie et leur ai demandé de réquisitionner la Croix-Rouge pour se rendre au Boulevard de l'Abattoir.

En prévision, j'ai rédigé les réquisitions : une demande à la Croix-Rouge pour le transport des corps, grâce à laquelle l'organisation pourrait être remboursée pour les frais occasionnés, et une demande au responsable du laboratoire pour recevoir les deux corps.

La Croix-Rouge est arrivée sur les lieux avec deux ambulances et a chargé les corps. J'ai remis les documents aux ambulanciers et ils sont partis.

Aujourd'hui, la Croix-Rouge n'effectue plus ces transferts de corps : nous faisons appel à une entreprise de pompes funèbres désignée par la zone de police.

Je me suis assuré qu'il n'y avait plus personne dans le magasin, je l'ai fermé à clé et j'ai placé les scellés. À l'heure actuelle, ces scellés sont constitués d'une bande autocollante qui cède immédiatement si on exerce une pression dessus. Cette bande adhésive ne peut pas être réparée et la police voit donc immédiatement si les scellés ont été brisés. En 1988, la pose des scellés se faisait avec une ficelle, de la cire rouge et un sceau en relief.

Avec un briquet, j'ai donc fait fondre la cire, puis j'ai placé la ficelle sur le cadre de la porte et j'ai laissé la cire s'égoutter dessus. Dès qu'il y avait assez de cire sur la ficelle, j'ai enfoncé le sceau. En refroidissant, la cire a emprisonné la ficelle et s'est collée sur le cadre de la porte. J'ai procédé de la même manière sur la porte. Inutile de dire que parfois, il y avait plus de cire sur mes doigts que sur la ficelle, mais je parvenais toujours à sceller l'endroit.

J'ai finalement rejoint le commissariat. Mon collègue Paul et celui qui m'a relevé étaient occupés à assurer la permanence pour que je puisse travailler sur les procès-verbaux des constatations. J'ai rédigé le procès-verbal, confisqué les clés, rempli les formulaires du greffe et enfermé le tout dans le casier pour que le lendemain, les documents puissent être apportés immédiatement au Palais de Justice.

Après j'ai pensé au coup dur enduré par la famille. Deux personnes étaient simplement parties travailler et n'étaient jamais revenues parce que des crapules leurs avaient ôté la vie.

L'enquête a traîné pendant des années. Les membres de la police judiciaire ont fait un travail remarquable qui a conduit

à l'arrestation, en 1991, des auteurs. Il s'agissait du soi-disant gang des Ladas, dont J.M. était le chef. Il était soupçonné de 17 meurtres, dont celui d'un policier à Zellik et la tentative de meurtre de son collègue. En 1991, J.M. a senti le souffle chaud de la police dans son cou et s'est enfui en France. Quatre jours plus tard, il y a été arrêté. Et six mois après son arrestation, il s'est suicidé dans sa cellule.

Les faits réels de tous les meurtres, dont lui et sa bande étaient soupçonnés, l'homme les a emportés dans sa tombe.

2

Comment devient-on flic ?

Je n'ai pas de réponse toute faite à cette question. Dans mon cas, cela semblait inné. Dès ma petite enfance, j'ai été intéressé et attiré par les gyrophares et les sirènes, notamment ceux des combis de la police. Dans les années 1960, les combis étaient des Volkswagen T1 vert olive, avec un gyrophare rond de couleur orange sur le toit. J'habitais à Jette, non loin de la basilique de Koekelberg, à quelques dizaines de mètres d'un carrefour très fréquenté, où des collisions se produisaient régulièrement. Si un accident se produisait lorsque je n'étais pas à l'école, j'étais le premier à aller le constater. Je prenais toujours un cahier et un crayon avec moi et j'y dessinais les voitures et leur position dans la rue. Au début, je passais inaperçu, mais après quelques mois, les policiers me connaissaient et savaient où j'habitais. J'étais déjà autorisé à m'approcher et à « inspecter » les voitures accidentées. Ces hommes embellissaient ma journée, mais le point culminant a été quand, en tant que petit bout de chou de neuf ans, on m'a soudainement placé le podomètre³ dans les mains et permis de mesurer la distance entre le trottoir et la roue avant d'une des voitures. J'en ai parlé à la maison pendant plusieurs jours.

³ Un podomètre est un télémètre, composé d'une roue avec une longue poignée et mesurant la distance entre deux points en centimètres.